

**Commission pour la consolidation de la paix  
Configuration pays République centrafricaine**

**La politique nationale et le soutien de la Communauté internationale au  
développement de la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS).**

**Contexte**

1. Depuis une dizaine d'années, la République centrafricaine connaît une situation d'insécurité largement répandue dans le nord-ouest, le nord-est et le centre du pays. Le grand banditisme et les mouvements politico-armés constituent les principales sources internes d'insécurité. Les incursions de groupes armés en provenance de pays voisins, qui utilisent le territoire centrafricain comme base arrière ou comme couloir de circulation, contribuent également aux violences commises sur le territoire centrafricain.

2. Au nord-ouest et au centre du pays, l'insécurité est causée par des activités de rebelles et de coupeurs de route extrêmement violents (appelés zaraguinas, et souvent originaires de pays limitrophes) et par la réponse des forces de sécurité. Deux groupes rebelles y sont actifs : l'APRD et le FDPC. Quant au nord-est du pays, il est partiellement contrôlé par des combattants du mouvement rebelle UFDR. Dans cette zone, la violence est actuellement contenue par la présence des missions internationales de l'EUFOR et de la MINURCAT. Les zaraguinas représentent de surcroît une menace à la sécurité des populations à travers l'ensemble du territoire.

3. L'Etat peine à asseoir son contrôle au-delà de la capitale Bangui. Confronté en permanence à une multitude de situations urgentes dans divers domaines, mais également par manque d'expérience en matière de bonne gouvernance, manque d'expertise nationale, et par manque de moyens, le gouvernement tente tant bien que mal de gérer la crise au quotidien. L'insécurité chronique qui règne en République centrafricaine menace à son tour l'ensemble de la région. Sa stabilisation apparaît donc comme un enjeu crucial pour la communauté internationale.

4. Dans ce contexte, l'accord de paix global signé le 21 juin 2008 à Libreville, Gabon, par le Gouvernement centrafricain et deux des trois principaux mouvements politico-militaires, a marqué une étape symbolique dans la relance d'une dynamique de stabilisation. Cet accord, conclu sous l'égide du Président de la République du Gabon, confirme les engagements de cessez-le-feu entre les parties. Il engage notamment le gouvernement à promulguer une loi d'amnistie générale, préalable au Dialogue Politique Inclusif (DPI) et à un processus de Démobilisation, de Désarmement et de Réinsertion (DDR) des troupes rebelles.

5. En parallèle, les autorités centrafricaines ont publié en juin 2008, dans le cadre de l'allocation du Fonds de Consolidation de la Paix, leur Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix. Celui-ci identifie comme premier domaine d'intervention prioritaire la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS), et y aborde la question proche du

processus de DDR. Dans ce contexte, la RSS est envisagée comme un processus de restructuration et de formation engageant tous les segments du secteur de la sécurité, notamment les Forces Armées Centrafricaines (FACA), la gendarmerie nationale, la police nationale, le service des douanes, certains éléments non-étatiques, l'administration judiciaire et pénitentiaire, les services de renseignement et des services de protection des ressources naturelles (gardes forestiers, etcetera).

6. Les avancées du Dialogue Politique Inclusif (DPI), du processus de RSS et du processus de DDR peuvent potentiellement se renforcer mutuellement. Dans cette vision, le processus de DPI permettrait aux parties de s'engager dans une dynamique de réconciliation nationale et de définir les modalités du cantonnement des mouvements politico-militaires et du retour à la stabilité du pays ; le processus de RSS permettrait quant à lui une réforme profonde des institutions essentielles à la stabilité d'un état démocratique ; le processus de DDR, enfin, permettrait la réintégration des troupes rebelles au sein de la société.

### **Principaux défis du secteur de la sécurité**

7. Le démarrage du Dialogue Politique Inclusif connaît actuellement de graves difficultés. Le gouvernement centrafricain reproche à différents mouvements politico-militaires d'avoir repris les armes en dépit des accords de cessez-le-feu. Une partie de l'opposition parlementaire d'une part et de l'opposition armée d'autre part a refusé le projet de Loi d'Amnistie voté le 29 septembre et a demandé une représentation plus équilibrée au sein du Comité préparatif du dialogue. Le gouvernement centrafricain s'est engagé à chercher activement une solution à ce blocage. Depuis lors, le 13 octobre, le Président de la République a promulgué ladite Loi d'Amnistie.

8. Les retards pris dans le lancement du Dialogue Politique Inclusif (DPI) mettent en exergue la question du minutage des processus de RSS et de DDR. En conditionnant les avancées dans ces domaines à celles du DPI, l'échéancier conçu pour la RSS risque d'être retardé. Une issue à cette question consisterait à penser le DPI et la RSS comme deux processus distincts devant avancer en parallèle, sans que les retards de l'un n'affectent les avancées de l'autre.

9. En revanche, le lancement du programme de DDR est partiellement conditionné par la Loi d'Amnistie. La crise concernant celle-ci affecte donc directement la mise en œuvre de ce programme. Le gouvernement centrafricain et les partenaires internationaux ne doivent cependant pas retarder les préparatifs de ce programme. En effet, une fois les modalités définies entre les parties, l'exécution doit prendre effet rapidement. A noter qu'une partie des anciens combattants pourraient dès à présent faire l'objet d'un processus d'identification précis en vue d'une première vague de DDR.

### **Les efforts du Gouvernement et des Partenaires internationaux**

10. En matière de Réforme du Secteur de la Sécurité, le gouvernement centrafricain est actuellement engagé dans la mise-en-œuvre d'une politique de

restructuration et de formation des Force Armées Centrafricaines (FACA) et de la Gendarmerie Nationale avec le soutien de la France. La loi de programmation militaire et de formation des policiers devrait être adoptée à la session parlementaire de fin 2008.

11. Pour sa part, la Commission européenne a contribué financièrement à la Force Multinationale en Centrafrique de la CEMAC (FOMUC) de 2004 à juillet 2008 et contribue à l'opération MICOPAX1 (Mission de Consolidation de la Paix en Centrafrique de la CEEAC) en cours. Par ailleurs, la Commission instruit actuellement la mise sur pied d'un paquet "pensions" pour faciliter la mise à la retraite des éléments des militaires centrafricains (forces armées et gendarmes) ayant atteint la limite d'âge dans les limites fixées par l'Article 3(2)(g) du Règlement financier de l'Instrument de Stabilité.

12. En parallèle, le gouvernement centrafricain a réuni, avec l'appui du PNUD et l'apport analytique d'un expert belge, toutes les parties concernées (monde politique, secteur de la sécurité, société civile, secteur privé et communauté internationale au niveau national et local) dans un Séminaire National sur la Réforme du Secteur de la Sécurité qui a eu lieu du 14 au 17 avril 2008. Cette initiative unique à ce jour en Afrique s'est distinguée par une analyse du gouvernement sans complaisance de l'état du secteur de la sécurité. Ce séminaire a permis de définir les orientations d'une réforme générale du secteur et d'établir un chronogramme d'actions concrètes sur le court terme (8 mois) et le moyen terme (24 mois).

13. Les activités concernées par ce chronogramme sont divisées en cinq piliers. Le Ministère de la Défense a la responsabilité du premier pilier, qui concerne les FACA et la gendarmerie nationale. Le deuxième pilier, sous la responsabilité du Ministère de l'Intérieur, concerne la police nationale et les forces paramilitaires. Le troisième pilier est sous la responsabilité du Ministère de la Justice et concerne l'Administration judiciaire et pénitentiaire. Le quatrième pilier est géré par le parlement national et concerne la gouvernance politique, économique et financière. Enfin, les Ministères de la Défense et de l'Intérieur ont la responsabilité conjointe pour le cinquième pilier, qui concerne les services de renseignement.

14. En vue de la mise en œuvre de ces activités, les autorités centrafricaines ont établi un Comité sectoriel pour la RSS par arrêté du Premier ministre en mai 2008, en conformité avec le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté. Ce Comité est chargé entre autres d'élaborer et d'actualiser les politiques de la RSS, d'assurer la cohérence intra et intersectorielle des projets et programmes et d'analyser l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'actions prioritaires. Le Comité sectoriel sera appuyé par un Secrétariat Technique Permanent pour le fonctionnement courant, composé d'un coordonateur et trois experts.

15. Par ailleurs, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Commission européenne se sont engagés, au terme du Séminaire National sur la Réforme du Secteur de la Sécurité, à appuyer le processus au travers d'une équipe multidisciplinaire d'experts pour accompagner la finalisation de la stratégie globale RSS et impulser la mise en œuvre des conclusions opérationnelles du séminaire. Ces experts

seraient placés dans les ministères clefs (Défense, Intérieur, Finances et Justice notamment) sous la supervision d'un coordinateur.

16. Quant au Fonds de la Consolidation de la Paix, l'affectation sous la première tranche est sur le point d'être formalisée. Trois domaines ont été retenus : la RSS, la bonne gouvernance et l'Etat de droit, et la revitalisation des communautés affectées par les conflits. Ceci devrait notamment permettre le financement de certains aspects des processus de RSS et de DDR, non couverts à ce jour par d'autres financements.

17. La politique de DDR pourra s'appuyer sur l'expérience acquise au cours des années précédentes. En effet, le gouvernement et les partenaires internationaux sont engagés depuis plusieurs années dans le développement d'une approche cohérente et concertée. De 2004 à 2007, le Programme de Réinsertion des ex-combattants et d'Appui aux Communautés (PRAC), financé par le Programme Multi-Pays de Démobilisation et de Réinsertion (MDRP) et exécuté par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), avait pour objectif initial le Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration de 7500 ex-combattants et a permis d'identifier des recommandations pour les étapes suivantes. Des leçons pourront être tirées des aspects positifs et négatifs de cette expérience.

#### **Inventaire des besoins et pistes pour la contribution de la Commission pour la consolidation de la paix (CCP)**

18. Les conclusions opérationnelles du Séminaire national forment une excellente base pour le travail futur de la CCP concernant la RSS en République centrafricaine, dans le plein respect du principe de l'Appropriation nationale. Les conclusions opérationnelles et le chronogramme ont d'ailleurs été présentés en Conseil des ministres. A cette occasion, le Premier ministre a invité les ministres à veiller rigoureusement à la mise en œuvre des activités de la RSS. Par ailleurs, le Comité sectoriel pour la RSS a vu le jour en mai 2008. Les partenaires internationaux ont, pour leur part, commencé à réunir l'équipe multidisciplinaire d'experts et les ressources nécessaires à son financement. Cependant, les activités prévues dans le chronogramme ont déjà pris du retard par rapport à l'échéancier qui avait été fixé. Le tableau joint en annexe offre une vue d'ensemble des activités prévues et en cours.

19. La Configuration pays République centrafricaine de la Commission pour la Consolidation de la Paix pourrait contribuer à relancer le processus entamé, notamment en appuyant la mise en place des structures pilotes et d'appui. Le rôle de la Configuration pays RCA serait également d'encourager les parties à suivre avec rigueur le calendrier établi et d'assurer, en étroite collaboration avec les responsables nationaux, le suivi des activités en cours. Dans ce cadre, une mission d'évaluation mixte (composée de représentants de la RCA et des partenaires internationaux) est prévue en décembre 2008 ou janvier 2009. Elle devrait permettre aux participants de dresser un nouveau bilan, potentiellement utile à la Configuration pays RCA, des avancées et problèmes éventuels dans la mise-en-œuvre de la stratégie nationale de RSS.

20. D'autre part, la Configuration pays RCA pourrait faciliter la coordination entre partenaires internationaux sur base de la méthodologie définie par le gouvernement centrafricain et contribuer à générer des fonds pour financer les activités prévues par le chronogramme. (Le tableau en annexe identifie parmi les activités prévues par le gouvernement, celles qui requièrent un financement supplémentaire.) Enfin, la Configuration pays RCA pourrait contribuer à accroître la visibilité des processus de RSS et de DDR en RCA au niveau international, et pourrait apporter son appui politique aux pilotes de la RSS au sein des institutions d'état centrafricaines.

21. L'engagement mutuel entre la CCP et la République centrafricaine se concrétisera par un document stratégique de consolidation de la paix. L'adoption de celui-ci orientera le travail de la Configuration pays RCA et les décisions de financement ultérieur par le Fonds de consolidation de la paix sous l'égide du Comité de pilotage national, notamment pour les aspects de RSS et de DDR les plus urgents et qui requièrent encore un financement.

22. Concernant le programme de DDR, le budget spécifié dans le Plan Prioritaire de la RCA pour financement par le Fond de Consolidation de la Paix apparait relativement limité. Les autres partenaires devraient par conséquent être encouragés à soutenir le gouvernement dans les activités à court terme, telles que le cantonnement, le désarmement et la démobilisation, ainsi qu'à long terme, telle que la réintégration.

**Annexe : Activités prévues et en cours, issues des conclusions opérationnelles du Séminaire National sur la Réforme du Secteur de la Sécurité (2008).**

<b>Ministères</b>	<b>Corps</b>	<b>Priorités: Appui Financiers pour:</b>
Défense	FACA / Gendarmerie	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Construction de casernes</b></li> <li><b>2. Paiement des Retraites et des arriérés de salaires</b></li> <li>3. Formations assorties de pièces d'équipement de corps (par ex: Tenues, Casques,...)</li> <li>4. Matériel majeur (non légal)</li> </ol>
Intérieur	Police	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Formation assortie de pièces d'équipement de corps</b> (Tenues, Radios, Véhicules,..)</li> <li><b>2. Infrastructure</b></li> </ol>
	Eaux & Forêts	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Appui en expertise</b></li> <li><b>2. Formation assortie d'équipement</b></li> <li>3. Infrastructure</li> </ol>
	Douanes	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Formations et renforcement des capacités</b></li> <li><b>2. Matériel (Radio, Véhicules, ...)</b></li> <li>3. Renforcer la coordination avec les pays voisins</li> </ol>
Justice	Justice	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Formation de magistrats (+ recrutement) et des responsables locaux</b></li> <li><b>2. Formation assortie de matériel bureautique</b></li> <li><b>3. Carcéral: Contrôle mixte dans les prisons et Appui à la Réinsertion des Détenus</b></li> </ol>
Défense / Intérieur	Services de Renseignement	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Formation de base pour le cadre existant et appui à la réorganisation du Corps</b></li> <li><b>2. Formations (assorties de matériel)</b></li> <li>3. Aider au recrutement</li> </ol>
Divers		<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Réserver une aide pour l'appui au Parlement</b></li> <li>2. Renforcer de la dimension <b>GENRE</b></li> <li>3. Appuyer les <b>MEDIA</b></li> </ol>